



PROTCOLE SANITAIRE DE LA FOIRE DU TOUT TERRAIN DU 25 AU 29 AOUT 2021

La Foire du Tout Terrain étant organisée en extérieur sur la voie publique sans entrée payante, les visiteurs sont libres de se déplacer au sein du village de Valloire tout comme les habitants. L'organisation de cette manifestation sur la voie publique est assimilée à celle d'un marché. En conséquence, le port du masque devient obligatoire pour tous. Ci-joint le tableau de synthèse des protocoles applicables lors de la foire du Tout Terrain 2021 :

	ORGANISATEUR JBO & ADACS	EXPOSANTS	INTERVENANTS EXTETIEURS	VISITEURS
Application des gestes barrières en vigueur au 25/08/2021	✗	✗	✗	✗
Port du masque obligatoire sur toutes les zones de la Foire	✗	✗	✗	✗
Pass sanitaire en <u>intérieur</u> selon les règles en vigueur au 25/08/2021	✗	✗	✗	✗
Pass sanitaire en <u>extérieur</u> sur toutes les zones de la Foire	NON	NON	NON	NON

Ces protocoles, soulignent l'intérêt essentiel des gestes barrières et de la vaccination, comme clé de la reprise et garantie de la sécurité sanitaire des manifestations et évènements collectifs.



Retrouvez l'ensemble des informations sur :

<https://www.gouvernement.fr/>

<https://www.gouvernement.fr/vaccination-et-pass-sanitaire-ce-qui-change>.

SARL J.B Organisation
15 Route du Rochas, 38114 VAUJANY
contact@jborgorganisation.fr



www.jborgorganisation.fr